

ZONAGE

- Limite de zone
- UG Nom de zone
- Périmètre de l'OAP
- OAP OAP concernée

IMPLANTATION ET REcul


- implantation obligatoire
- Marge de recul

PATRIMOINE ET PAYSAGE

- Espaces Boisés Classés (EBC)
L.113-1 du Code de l'urbanisme
- Espaces Paysagers ou Récréatifs à Protéger
L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Zones Humides
L.151-23 du Code de l'urbanisme
- ★ Patrimoine bâti et paysager d'intérêt local (Le n° renvoie à la liste présentée en annexe du règlement)
L.153-19 du Code de l'urbanisme

EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacements réservés (Le n° renvoie à la liste présentée en annexe du règlement)
L.151-41 du Code de l'urbanisme
- Emplacements réservés au titre des emprises routières (Le n° renvoie à la liste présentée en annexe du règlement)
L.151-41 du Code de l'urbanisme



Ville du Plessis-Trévisse
PLAN LOCAL D'URBANISME



05A.2
PLANCHE 1 - NORD
1/2500^{ème}



Document approuvé le: 01 Février 2017
pour distribution N°CC 2017-1/004